

**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Band:** 57 (1921)

**Heft:** 5

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# L'ÉDUCATEUR

DIEU                    HUMANITÉ                    PATRIE

**SOMMAIRE:** PIERRE BOVET. *La vocation pédagogique.* — MARCEL CHANTRENS. *C'est un peu notre faute...* — *Insultes et jurons.* — A. LEMAÎTRE. *Le dépouillement d'une boîte aux lettres scolaire.* — **QUESTIONS ET RÉPONSES.** — **INFORMATIONS.** — **LES LIVRES.** — ED. VITTOZ. *La langue de demain.* — *Mot d'enfant.*

## LA VOCATION PÉDAGOGIQUE<sup>1</sup>

Cette joie que trouvent les véritables éducateurs à voir, par leurs soins, s'épanouir les facultés des enfants qui leur sont confiés, cette joie témoigne-t-elle d'une disposition innée, d'un *don* accordé aux uns et refusé aux autres, ou, pour recourir à l'image consacrée, d'une *vocation*, d'un appel adressé par la nature à quelques privilégiés ? Il vaut la peine de se poser cette question, et plusieurs autres qui en dépendent : ce don, en quoi consiste-t-il ? cet appel, comment l'entend-on ?

Un fait qui a frappé souvent ceux qui se sont occupés de ce sujet, c'est, parmi les jeunes gens et les jeunes filles qui se destinent à la carrière d'instituteur, la rareté de ceux qui professent avoir entendu cet appel. L'enquête faite en 1908 par Jonckheere à l'Ecole normale de Bruxelles est restée célèbre à cet égard<sup>2</sup> : sur trente-cinq élèves interrogés, *pas un* n'était entré à l'Ecole par vocation. Les faits que j'ai recueillis chez nous plus récemment me donnent à penser que notre collègue belge est tombé sur une Ecole normale...tant soit peu anormale. Admirons au moins la franchise de ces jeunes gens. Quoi qu'il en soit, il reste vrai que la proportion de ceux qui entrent dans la carrière sans vocation spéciale est considérable.

M. J. Savary, directeur des Ecoles normales du canton de Vaud a bien voulu me communiquer le résultat d'une petite enquête faite

<sup>1</sup> Voir *L'Éducateur* du 22 janvier 1920. — On voudra bien se rappeler la destination primitive de ces réflexions qui s'inséraient dans une série de causeries d'« orientation professionnelle » et ne pas y chercher une étude complète d'un sujet difficile et encore mal exploré. Ceux que ce sujet intéresserait trouveront plusieurs indications bibliographiques précieuses dans CLAPARÈDE: *Psychologie de l'enfant*, p. 11-14, 218-225.

<sup>2</sup> Archives de *Psychologie*, VIII, p. 55.

il y a quelques années par le moyen d'un questionnaire auprès de ses élèves garçons. Toutes les précautions pour assurer la sincérité des réponses avaient été prises.

Sur 90 élèves interrogés 25 (28 %) n'ont pas répondu, 31 (34 %) ont déclaré qu'en entrant à l'Ecole normale, ils avaient déjà le vif désir personnel de devenir instituteur, 34 (38 %) ne l'avaient pas. (Même sans ajouter à ces derniers, comme on est tenté de le faire les 28 % de taciturnes, cette proportion de 38 % reste considérable.) Parmi ces derniers 12 (13 %) ont senti leur vocation s'éveiller, surtout depuis qu'ils ont été en contact avec les élèves de l'Ecole d'application, 7 (8 %) affirment n'avoir pas encore la vocation.

Une enquête, complémentaire de celle de Jonckheere, entreprise chez nous en 1915 par Mlle Ch. Huguenin<sup>1</sup> sur un plan un peu différent, a mis en lumière un autre fait significatif. Beaucoup de ceux qui ont la vocation, qui trouvent dans l'exercice de leur profession leurs satisfactions les plus hautes, déclarent que le goût de leur travail ne leur est venu que tard, au contact des enfants, par suite d'événements divers, et parfois comme une révélation.

Et si l'article belge imposait à l'esprit la triste image d'une statistique qui révélerait l'étonnante rareté des mariages d'amour par contraste avec la fréquence des mariages d'intérêt ou de raison, l'enquête suisse suggère la vision rassurante de vieux ménages où l'amour aurait pénétré sur le tard, de coups de foudre même frappant opportunément de légitimes conjoints.

Ajoutons encore que Mlle Huguenin a mis en lumière le rôle de l'hérédité, ou tout au moins — puisqu'il convient d'être extrêmement prudent dans ces questions biogénétiques — qu'elle a attiré notre attention sur des dynasties de pédagogues, comparables aux fameuses familles de mathématiciens, de botanistes ou de musiciens.

Enfin, pour compléter notre première récolte de faits généraux, signalons en face des vocations tardives de tout à l'heure, des vocations extrêmement précoces. Témoin cette réponse d'une femme intelligente et fine qui a passé bien des années à enseigner et qui doit avoir ce qu'on est convenu d'appeler la vocation :

« Quand j'étais petite fille, mon zèle à instruire mes poupées me causait souvent des maux de tête. J'ai tenu comme enfant des écoles de bêtes à Bon Dieu qui me donnaient aussi beaucoup de souci, car les élèves s'envolaient à tout instant ; aucun règlement, aucune punition n'y remédiaient. »

<sup>1</sup> *Intermédiaire des Educateurs*, n° 29-30.

Cela me rappelle la jolie scène dont notre Maison des Petits fut le théâtre il y a quelques années. Les enfants venaient de commencer à apprendre leurs lettres en les « touchant » suivant la méthode Montessori que nous expérimentions alors. Un matin, le chien d'un des petits avait pénétré dans la classe et, ravi de cette visite, le bambin n'eut rien de plus pressé que d'installer le toutou par terre à ses côtés et de lui faire suivre de la patte le contour de la lettre qui l'occupait. Il faisait cela gravement, heureux d'impartir à autrui le savoir qu'il venait d'acquérir.

D'une manière générale, la passion qu'ont les enfants de « jouer à l'école » est bien connue<sup>1</sup>.

N'est-elle pas significative ? Ne nous aide-t-elle pas à nous élever à une vue d'ensemble du sujet qui nous permettra d'interpréter chacun des faits que nous avons jusqu'ici relevés séparément.

Si l'enfant prend tant de plaisir à jouer à l'école, à instruire et à punir, s'il trouve dans ces activités inutiles une satisfaction immédiate si évidente, n'est-ce pas qu'il y a là, comme sous tous les jeux de l'enfant, un instinct naturel, une disposition innée commune à toute l'espèce : appelons-le l'instinct pédagogique. On en voit d'emblée la signification biologique, que soulignerait au besoin sa présence dans plusieurs espèces animales. (Quelles jolies digressions à faire !)

Les « instincts » que nous isolons les uns des autres d'après leurs manifestations les plus caractéristiques ne se développent pas néanmoins séparément. Tous peuvent se compliquer les uns par les autres (par exemple l'instinct combatif des garçons, au moment où s'épanouit leur instinct social, remplace les combats singuliers par les batailles rangées). Mais il en est qui sont plus étroitement apparentés par leur finalité biologique (par exemple l'instinct combatif et l'instinct sexuel) ; ils se manifestent conjointement, leurs « moments » coïncident ; à moins que l'un ne soit destiné à préparer l'autre, alors leurs moments se succèdent.

Comme les autres instincts, l'instinct pédagogique aurait dans l'évolution de l'individu son moment d'éclosion bien marqué. L'instinct de téter vient le second jour, l'instinct de la marche dans la deuxième année, l'instinct de la parole un peu plus tard. Il y a de même, comme chacun sait, des époques assez bien définies pour l'épanouissement de l'instinct combatif, de l'instinct social — sans parler de l'instinct sexuel.

<sup>1</sup> Elle a été relevée par D. E. PHILLIPS dans un article important du Pedagogical Seminary VI, 2, mars 1899 : *The teaching instinct*.

Quels sont les « moments » caractéristiques de l'instinct pédagogique ? Ils me paraissent coïncider assez bien avec ceux de l'instinct maternel, qui se manifeste d'abord sous forme de jeu dans la passion pour les poupées<sup>1</sup> de 7 à 10 ans surtout, puis, même chez les femmes qui n'ont pas d'enfants, à l'âge où elles pourraient en avoir par l'amour qu'elles portent aux enfants des autres, ou à leurs animaux favoris.

Ainsi s'expliqueraient ce que nous avons appelés les « vocations précoces », dont la plupart sont passagères, mais dont quelques-unes, notamment celles qui sont favorisées par l'entourage familial, peuvent donner naissance à des habitudes et décider ainsi de l'emploi d'une vie. Ainsi s'expliqueraient surtout les « vocations tardives » : il est très légitime que l'âge où l'on s'intéresse surtout aux enfants ne coïncide pas avec celui où l'on entre à l'Ecole normale. La nature a voulu qu'on eût à ce moment-là en tête d'autres rêves et d'autres amours.

En rapprochant ainsi l'instinct pédagogique et l'instinct maternel, on explique aussi un fait qui me paraît certain, la plus grande fréquence des vocations dans le sexe féminin. Car, même en entendant ce que nous avons appelé jusqu'ici l'instinct maternel dans le sens d'instinct *parental*, il est évident que celui-ci se manifeste beaucoup moins fortement et d'une façon bien moins caractéristique chez l'homme que chez la femme. L'instinct paternel est apparu sans doute dans la race bien plus tard que l'instinct maternel, et il y a jeté de moins profondes racines.

Il y a d'ailleurs des hommes qui ont une vocation tout à fait caractéristique d'éducateurs. S'ils sont moins nombreux que dans le sexe féminin, ces cas ne sont pas rares cependant. (Ils mériteraient d'être étudiés en détail et à part, car je crois qu'on leur découvrirait une double origine : l'instinct parental ne les expliquerait pas tous.) J'ai toujours pensé que le canton de Glaris, qui ne connaît pas les institutrices, où tout l'enseignement est confié à des hommes, mériterait une monographie spéciale. Aux Etats-Unis, comme on sait — mais essentiellement pour des raisons économiques — c'est l'instituteur au contraire qui est en train de devenir une espèce rare. La pratique plus large de la coéducation, et l'application du principe seul équitable du « salaire égal », nous apporteront peut-être un jour des lumières nouvelles sur la façon dont les vocations pédagogiques se répartissent naturellement entre les sexes.

<sup>1</sup> Voir dans CLAPARÈDE, *ouvr. cité*, p. 469, la courbe de fréquence du jeu de la poupée d'après HALL & ELLIS. — Mes lecteurs connaissent sans doute le beau livre, un peu difficile par endroits, de M<sup>me</sup> de MADAY-HENTZELT sur *l'Amour maternel*. (Lausanne, Payot.)

De ces faits et de ces hypothèses se dégage-t-il une conclusion pratique ? Je le crois. Elle est tout à fait dans la ligne de celles qui ont été adoptées par le Congrès scolaire de Neuchâtel à la suite du rapport Stroele.

Si dans le domaine pédagogique les vocations tardives sont un phénomène fréquent et normal, il faut se garder soigneusement d'établir, ou plutôt de maintenir, entre les *études théoriques générales* qui préparent à la carrière d'instituteur et celles qui préparent aux autres professions dites libérales une cloison étanche — et, pour la *préparation* proprement *professionnelle*, à la fois théorique et pratique, dont l'étude de l'enfant concret directement observé formera le centre, la reporter aussi tard que faire se peut, à l'âge où le contact avec l'enfant a le plus de chances possible d'éveiller la vocation.

Qu'on statue une équivalence entre l'Ecole normale et le Gymnase comme on l'a demandé dans certains cantons, ou que, comme on le réclame aujourd'hui à Genève, on identifie les études des instituteurs et celles des autres futurs étudiants en supprimant la section pédagogique du Collège, cela importe peu à notre objet présent ; ce qu'il faut, c'est en abattant la cloison, ouvrir une porte dont on sera encouragé à profiter dans les deux sens : pour entrer dans l'enseignement primaire sur le tard et pour en sortir.

Pour y entrer : nous avons plusieurs cas présents à l'esprit, de bacheliers ès lettres, de licenciés en théologie, de jeunes femmes cultivées et même diplômées, dont la vocation pour l'enseignement s'est avérée sans que ni les uns ni les autres n'aient passé par l'Ecole normale. Ils viennent parfois à l'Institut J. J. Rousseau et ce ne sont pas nos moins bons élèves. Le jour où les barrières auxquelles nous faisons allusion n'existeront plus (la nécessité d'une préparation *professionnelle* et pratique spéciale, d'un *apprentissage* du métier d'instituteur, étant évidemment réservée) ils seraient naturellement sollicités à se vouer à l'enseignement primaire. Il pourrait y avoir là pour notre corps enseignant la possibilité d'un apport dont la valeur ne se mesurerait pas au nombre. La vocation pastorale, par exemple, est étroitement apparentée à la vocation pédagogique, dont elle n'est, à parler strictement, qu'une des formes ; ils sont relativement nombreux les étudiants en théologie ou les pasteurs qui, obligés de renoncer au ministère, gardent intactes leurs ambitions et leur tempérament d'éducateurs. Pourquoi l'école primaire, celle de tous, ne les tenterait-elle pas autant que les Ecoles nouvelles, où tous d'ailleurs ne trouvent pas à s'employer ?

En sens inverse ce sera un bienfait aussi, évidemment, d'ouvrir une issue aux maîtres dans lesquels ni l'expérience de la vie ni la pratique des classes n'ont réussi à éveiller cet amour perspicace et compréhensif de l'enfant, qui est bien — terminons sur ce mot — l'essentiel de la vocation.

Pierre BOVET.

### C'EST UN PEU NOTRE FAUTE...

Ne sommes-nous pas, pédagogues, pour quelque chose dans l'obstination que mettent les pouvoirs compétents à nous compter nos salaires au pèselettre ? Ce qui frappe dans les débats sur la matière, c'est le peu de part qu'y trouve cette considération essentielle : l'instituteur tenant dans ses mains l'avenir du pays, il convient de régler sa situation matérielle sur l'importance de ce privilège. Le maigre cas que l'on semble faire de notre influence sociale n'est-il peut-être pas un témoignage de la faillite de nos méthodes d'enseignement ? Pourquoi, en effet, étant généralement admis en théorie que la profession d'éducateur est la plus noble qui soit, la pratique lui accorde-t-elle une si mince estime ? Ne serait-ce pas que nous nous abusons sur le compte de notre ascendant ? Ne serait-ce pas que, frappé par l'immensité de l'effort accompli pour acquérir son bagage de connaissances « indispensables », l'élcolier d'hier le juge disproportionné à ses résultats pratiques ; qu'il constate à ses dépens la rupture d'équilibre entre la fidélité de sa mémoire et la force de sa volonté ; qu'il trouve mensongères les promesses dont on lui avait rebattu les oreilles touchant la valeur du savoir, et qu'il estime enfin avoir fait avec l'école un marché de dupe ?... De là à mépriser un peu l'instruction, à la considérer tout au moins comme un art d'agrément et à refuser de bonne foi à ceux qui la dispensent les traitements qu'ils réclament... il n'y a qu'un pas.

D'où je conclus : il faut recommencer à nouveaux frais l'éducation de l'opinion publique quant à la valeur de l'école primaire. Autrement dit, il faut réformer nos méthodes d'éducation. Puisque les enseignés conçoivent des doutes sur la valeur de l'instruction dans la lutte pour la vie, que l'instruction ne soit plus la préoccupation cardinale de l'école ! Puisque les enseignants sont mésestimés parce qu'on ne croit pas à la prépondérance de leur action sur l'esprit et le caractère des citoyens de demain, que l'éducation morale soit notre constant souci ! Formons des hommes, des hommes à la mémoire moins encombrée et à l'intelligence plus ouverte, des hommes qui aient conscience des obliga-

<sup>1</sup> Est-il besoin de dire explicitement qu'en reconnaissant l'existence d'une vocation pédagogique définie, et en montrant que les composantes en sont moins rares qu'on ne l'admet généralement, nous ne songeons pas à en inférer que la « connaissance » de l'enfant est superflue, et qu'il n'y a rien à apprendre dans une Ecole des sciences de l'éducation ? Au contraire nous avons vu naître des vocations chez des hommes auxquels la psychologie a révélé l'enfant. Propose-t-on d'ailleurs de supprimer les Conservatoires parce qu'on reconnaît chez les grands musiciens l'existence d'un don naturel, d'une vocation ?

tions contractées envers leurs éducateurs et qui tiennent à honneur de s'acquitter de leur dette sans trop lésiner. Formons des hommes à l'esprit normal, capables de se gouverner sans le secours d'autrui, et non plus des encyclopédies vivantes que leur fatras de connaissances empêche de voir le monde réel.

Les sceptiques vont m'accuser ici de rabâcher d'ennuyeux conseils. Il se peut ; mais si ces lieux communs sont au nombre des plus ressassés, c'est apparemment que la pratique tient peu compte de leurs indications. L'école d'hier, à l'œuvre générale de laquelle il convient de rendre un juste hommage d'ailleurs, a sacrifié avant tout au principe de l'instruction pour l'instruction, parce que le règne du savoir était officiellement reconnu et qu'il eût été téméraire de combattre cette erreur. L'école de demain, elle, doit être assez indépendante pour rompre en visière aux méthodes dont l'empirisme est dénoncé de toutes parts. L'école passive a vécu, place à l'école active !

Un principe pédagogique qui s'accroche obstinément à la didactique moribonde d'hier, et qui est certainement la cause principale du décri public où est tombée la profession d'instituteur, c'est celui de la mémorisation des leçons. Cet anachronisme est encore trop en honneur chez nous. C'est encore pour beaucoup la pierre de touche de l'intelligence. Quand un écolier a psalmodié d'une seule haleine les « sommités du Jura » ou la « Guerre des paysans », il a décroché la timbale ! Peu importe que, interrompu dans sa mélopée, le jeune prodige demeure bouche bée devant l'importun qui lui demande quelle sommité domine Soleure ou quelles furent les causes de l'insurrection de 1653. Il a « su » sa leçon, donc il a bien mérité de son maître et de la Patrie...

Je pense que c'est gaspiller un temps précieux que de l'employer en classe à « réciter » et à la maison à « apprendre » ses leçons. C'est remplir le tonneau des Danaïdes. Quelle part d'effort intelligent entre-t-il, je vous le demande, dans cette occupation ? Aucune, ou peu s'en faut. Travail mécanique, imposé par une méthode d'étude artificielle, dont le résultat le plus clair est d'accoutumer l'enfant à se payer de mots et à en payer les autres, plus tard. Le livre est un oreiller de paresse où l'esprit de l'enfant perd peu à peu sa confiance en ses propres forces. Le manuel scolaire devrait être banni du foyer domestique, sinon de l'école. Il fait violence à la nature, jusqu'au jour où la nature prend sa revanche ; elle n'y manque jamais, et on la voit souvent se venger le jour où, libéré de l'école, tel brave à trois poils procède à un joyeux autodafé de ses bouquins de malheur ! Jean-Jacques Rousseau, auquel on ne saurait refuser une certaine autorité en matière d'éducation, malgré ses extravagances, disait : « ...il vaut toujours mieux trouver de soi-même les choses qu'on trouverait dans les livres ; c'est le vrai secret de les bien mouler à sa tête, et de se les approprier : au lieu qu'en les recevant telles qu'on nous les donne, c'est presque toujours sous une forme qui n'est pas la nôtre. Nous sommes plus riches que nous ne pensons ; mais, dit Montaigne, on nous dresse à l'emprunt et à la quête ; on nous apprend à nous servir du bien d'autrui plutôt que du nôtre... Je veux l'habituer (l'enfant de Julie) à nourrir sa tête d'idées et non de mots : c'est pourquoi je ne lui fais jamais rien apprendre par cœur. » Sans

doute, la conclusion exagère, mais quel fond de vérité dans cette courte citation !

Que si l'on m'objecte la nécessité de la répétition pour graver dans le cerveau les connaissances enseignées, je prétends que ce travail de « rappel » se fait avec infiniment plus de succès par des interrogations où l'intelligence est appelée à s'exercer, que par des récitations où la mémoire seule entre en jeu. Et le développement de la mémoire, argumentera-t-on encore ? Si c'est l'étude par cœur, dis-je alors, qui aboutit à ce résultat, — ce dont je doute fort d'ailleurs, — la mémorisation de tels beaux vers ou de telles belles pages d'auteurs dont le temps a consacré la réputation, ne suffit-elle pas ? Je ne sache pas que nos manuels, contre la tenue littéraire desquels je n'ai pas la fatuité de m'ériger en Aristarque, doivent être utilisés comme des chrestomathies. Dans le cas enfin où l'on m'objecterait qu'un élève qui se respecte doit être à même de développer un sujet *ex cathedra* et sans le secours du maître, je répète qu'être capable de répondre en une seule phrase simple et nette, d'un style à soi, est plus méritoire que savoir débiter impeccamment un chapitre interminable d'idées et de prose d'autrui. J'en prends la vie à témoins.

A quoi donc occuper nos écoliers à la maison ? hasarderont les maîtres Thubal Holopherne impénitents ? A rien !... A rien, sinon à des tâches d'observation, à des travaux de recherches, de « références », personnels et volontaires. Mais aussi, à faire provision de santé. Qu'ils passent leurs heures de liberté à se rendre utiles à leurs parents, à s'ébattre, à folâtrer, à jouer, à s'emplir les poumons d'air pur, les yeux de lumière et le cœur de joie. Qu'ils fassent ainsi, après une journée de six heures de travail en salle close, la « toilette » de leur cerveau, afin d'en renouveler les facultés de conception et d'assimilation. Qu'ils soient des enfants, dans toute la joyeuse et insouciante acceptation du mot, et non plus des petits-vieux précoce, trop raisonnables, trop tranquilles et trop pâles ! Le « programme » n'y trouvera peut-être pas son compte, mais la santé physique, intellectuelle et morale des enfants en tirera grand profit. Surtout, l'école ne sera plus considérée comme une prison dont on a hâte de s'évader, mais comme un lieu de delices où l'on a travaillé avec joie à devenir un homme utile à son pays, et dont on gardera un souvenir reconnaissant.

Moins de mots, plus d'idées. Voilà, je crois, le programme de réforme propre à réhabiliter la pédagogie et le pédagogue dans l'opinion publique.

Marcel CHANTRENS.

#### INSULTES ET JURONS !

Une collègue d'Italie, Enrica Carpita, publie dans l'*Educazione nazionale* un vibrant article sur la nécessité des belles manières. Elle écrit entre autres :

Soyons sincères : Le maître mérite-t-il toujours le respect qu'il exige de ses élèves ? Que de fois il perd patience pour des choses de rien, que de fois il renvoie des élèves pour des futilités, que de fois enfin (si pénible cela soit-il de le constater) il les apostrophe par des mots moins que corrects, quand il ne va pas jusqu'à les insulter ?

Il y a des maîtres (peu) qui recourent aux châtiments corporels, il y en a d'autres (beaucoup) qui s'emportent et même qui jurent en classe ; eh bien, à mon avis, ils sont de beaucoup inférieurs à leurs élèves et se montrent abso-

lument incapables d'exercer leurs fonctions en tant qu'ils font voir que, malgré leurs études et leur prétendue expérience, ils ne sont pas arrivés à faire leur propre éducation.

Puis, si vous vous entreteniez avec eux, vous les entendriez toujours accuser leurs élèves : « Ce sont des ânes, des canailles, des gamins sans éducation ! » et ainsi de suite. Vous penseriez peut-être, à les entendre, qu'ils sont instituteurs dans quelque maison de correction.

Mais que conclueriez-vous au contraire si, arrivant par hasard dans leur classe, et prenant une attitude parfaitement opposée à la leur, c'est-à-dire en cherchant à être affectueux, patients, calmes, en traitant les écoliers comme s'ils étaient vos enfants, de façon qu'ils comprennent que votre seul désir est de les guider, de les aider, de les protéger, et non de les punir, à moins de circonstances graves, que conclueriez-vous si vous deviez constater, avec étonnement presque, que leurs loups sont devenus des agneaux, prêts même à lécher la main qui parfois les frappe justement ?

A quoi seront dus le dévouement et le respect qu'ils vous porteront ? Au simple fait qu'ils vous estiment, qu'ils ne vous ont pas encore pris en faute, qu'ils ont eu l'intuition que vous avez foi dans votre mission et que vous ne vous ménagez pas pour l'exercer.

(Traduit de *L'Educatore* et communiqué par P. H.)

#### LE DÉPOUILLEMENT D'UNE BOÎTE AUX LETTRES SCOLAIRE

A des *garçons de 15 ans*, pendant le second semestre des deux dernières années scolaires (1918 à 1920), j'ai permis de déposer des questions dans une boîte aux lettres fixée au mur de ma classe, avec liberté de ma part de leur répondre, ou de ne pas leur répondre si la demande était insignifiante ou inutile. Cette dernière alternative s'est présentée rarement. Quant aux réponses, je les donnais oralement, à la fin de la semaine, s'il me paraissait en résulter un profit pour tous ; ou par écrit, individuellement, dans les autres cas. Cette boîte a été utilisée pendant 8 mois par deux volées consécutives comportant au total 60 élèves, donc pendant 4 mois par chacune des deux volées.

Après en avoir opéré le dépouillement, j'ai trouvé que 124 questions avaient été posées par 37 élèves, soit en moyenne  $3\frac{1}{2}$  questions par élève (pour une période de quatre mois). Les 23 autres élèves, soit paresse, soit manque de curiosité, se sont abstenu. Sur les 37 élèves questionneurs 11 n'ont posé qu'une seule question et les forts maximums ont été pour trois élèves de 16, 10 et 9 questions.

J'ai classé ces questions par ordre décroissant sous les 5 rubriques suivantes :

1. Erudition (sciences, art, histoire, étymologies, etc.). . . . .	55	questions
2. Morale et Problème du mal . . . . .	21	"
3. Philosophie . . . . .	18	"
4. Directions personnelles . . . . .	16	"
5. Religion . . . . .	13	"
Total 123		"

à quoi il convient d'ajouter — pour parfaire le nombre de 124 cité plus haut — une question d'espiègle ainsi formulée : « Est-ce que les petits Latins apprenaient le français ? »

Une première remarque à faire : Des 124 questions posées, aucune ne porte directement sur les études faites en classe ; d'où il ne faudrait pas déduire que nos élèves se désintéressent de l'enseignement qu'ils reçoivent ; mais pour ce qui concerne le programme, les questions se posent dans le cours des leçons, sans avoir à passer par la boîte aux lettres. Je me serais attendu tout de même à être interrogé par un ou deux sur le développement à donner à telle ou telle branche, sur l'emploi des cartes ou objets de démonstrations, etc. ; il n'en fut rien.

Une deuxième remarque : Sauf une allusion très indirecte qu'on trouve dans notre dernier groupe, aucun éclaircissement n'est réclamé sur la grande guerre dont on sortait à peine. J'aurais cru que deux ou trois me demanderaient mon opinion sur Joffre, sur Foch, sur Guillaume II, sur les Anglais, les Russes, les Américains. Néant encore de ce côté-là. Et pourtant nos jeunes gens entre eux n'observent guère dans leurs entretiens la neutralité vis-à-vis des belligérants. Je ne pense pas que leur silence provienne d'une prudente réserve et je l'attribuerais plutôt à ce que le sujet étant ressassé n'offrait plus cet imprévu qui est l'un des plus forts excitants de l'attention.

Reprendons notre classification. On voit que la majorité des questions, 55 sur 124, ont trait à des *renseignements d'ordre didactique*. Il y en a de tout genre. Je les résumerai très brièvement. Que faut-il penser, me dira-t-on, ou quelle est votre opinion sur le phénomène de la marée ; sur la germination ; l'évolution darwinienne ; les anciens violons ; le grossissement de la pupille fixant un objet ; l'action de la musique sur les musiciens ou de la comédie sur les comédiens ; le bleu du blanc des yeux chez les petits enfants ; la provenance du rire ou du bâillement, l'atavisme ; la date du 1<sup>er</sup> mai choisie par les socialistes pour leur fête ; les décrets draconiens de Napoléon ; l'origine de l'épilepsie ; la loi pithécométrique de Huxley ; le premier aviateur qui ait vraiment volé ; le dadaïsme et le cubisme ; la fabrication du cuir bouilli ; celle du sucre sans canne ni betterave ; l'arrêt volontaire de la pensée ; la différence de couleur des cheveux chez l'homme ; la nocivité ou non du tabac débarrassé de sa nicotine ; le plus fort rapprochement obtenu avec les télescopes ; l'ambidextrisme ; la léthargie ; l'érythème noueux ; les vésanies ; les sept merveilles du monde moderne ; la 2<sup>e</sup> et la 3<sup>e</sup> Internationales ; les hypothèques de 1<sup>er</sup> et de 2<sup>e</sup> rang ; l'hippocampéléphantocamélos de Rostand ; la calvitie des grands hommes ; les rêves et cauchemars ; les différentes formes de têtes humaines ; la dénomination de « Gentils » donnée par les Israélites aux Chrétiens ; les débuts du commerce ; l'origine des mots tire-lire, taxi, oui, merci ; le fait que les hommes ne savent pas nager, sans l'avoir appris, comme les petits chiens et les petits chats ; la sensation agréable, analogue à celle d'avoir bu, qu'on éprouve après avoir regardé fixement un point assez longtemps, etc., etc.

Il y a dans tout cela un méli-mélo de réflexions naïves ou sérieuses, de fantaisies, de recherches à propos d'expressions ou de mots entendus ou lus occa-

sionnellement. Mais, chose curieuse, je n'ai pas découvert un seul doublet dans ce bagage hétéroclite de 55 questions, pas deux questions semblables. Il aurait été curieux de comparer sous ce rapport les résultats qu'on aurait obtenus, en observant les mêmes conditions, dans une classe de jeunes filles (de 14 ans, plutôt que de 15 comme pour nos garçons, afin de tenir compte de leur développement plus précoce). On y aurait sans doute rencontré des doublets,

Je passe au deuxième groupe, *Morale et Problème du mal*, qui m'a fourni 21 questions, soit du 17 %. Là nous constaterons des répétitions et doublets, et nous en aurions eu davantage, avec un pourcentage bien plus élevé, si plusieurs par pudeur ou par timidité n'avaient craint de se découvrir. En outre la dissémination dans ce groupe-là est beaucoup plus faible que dans le premier, les 21 questions ayant été posées par 7 élèves seulement, au lieu que pour l'*Érudition* j'ai compté 35 questionneurs pour 55 questions.

Ce qu'on me demande cette fois-ci, repose, avec des variations, sur un thème unique : A quoi attribuer mon changement de caractère, ma mélancolie ; l'enfant naît-il bon ou mauvais ; le printemps agit-il moralement sur certains individus ; comment s'expliquer la sexualité ; qu'est-ce qu'une tare héréditaire ; un rêve lascif ; une prostituée ; que signifient les yeux cerclés ; que faire contre un amour prématûr ; l'onanisme est-il guérissable ; quelles en sont les conséquences ?

La boîte aux lettres ne nous révèle-t-elle pas en une certaine mesure, lorsqu'on sait en interpréter le contenu, les préoccupations de l'adolescent et n'engage-t-elle pas à des interventions utiles auprès de plusieurs d'entre eux ? J'ai parlé ailleurs de ce sujet et je n'y reviendrai pas.

Notre troisième groupe, avec ses 18 questions, démontre l'attrait de l'*occultisme* sur les adolescents, dont la psychologie en cela ne diffère guère de celle de la plupart des adultes, toujours avides du merveilleux. La nuit du mystère où nous plongeons voudrait être percée à jour. Les 18 questions ont été posées par 13 élèves. Ils se demandent pourquoi Dieu, qu'on dit tout puissant, a permis la guerre ; si le psychique doit mourir en même temps que le physique ; pourquoi le supérieur, un animal par exemple, mourrait plus vite que l'inférieur, un minéral, une pierre ; si la religion date des premiers hommes ; pourquoi la plupart des gens joignent les mains pour prier ; comment s'appellent ceux qui ne croient pas que Jésus-Christ est Fils de Dieu ; comment s'obtiennent les guérisons par la prière ; comment s'expliquer la voix entendue lors du baptême de Jésus : « Celui-ci est mon fils bien-aimé, etc., » ; ce que peut bien être l'Antéchrist.

Nous voilà au bout de notre dépouillement. Nous voulons nous en autoriser pour y asseoir encore quelques menues réflexions.

En dehors de ses études, auxquelles il consacre les principales heures de sa journée, il reste peu de temps à l'adolescent pour mûrir et approfondir des idées personnelles. Ça doit être un avantage, excepté pour un petit nombre d'élèves très doués ; c'est en tout cas un palliatif pour tous les prédisposés à la rêverie morbide. Etre occupé sous une sage direction ne formera pas toujours des individualités, j'en conviens, mais les déformerai ou les entravera moins proba-

blement que ne le ferait le relâchement fréquent ou la pratique constante du moindre effort.

Par le côté affectif de leur nature, les adolescents, à qui les ailes poussent, éprouvent des sensations plus ou moins troublantes qui, violentes chez les uns, sont à peine marquées chez les autres. Il s'ensuit qu'un appui solide et durable leur sera précieux, nécessaire même, dans le cas où il est réclamé ouvertement ou tacitement ; mais que cet appui ne sera pas désirable, qu'au contraire il devra être supprimé, lorsque le jeune homme a de la raison, de l'intelligence et des lumières en suffisance pour exercer sur lui-même un contrôle sérieux.

La jeunesse, nous l'avons noté, est friande d'occultisme. Cela flatte, au fond, ses désirs secrets de subir et surtout d'exercer magiquement une action, sans avoir à se donner de la peine pour acquérir les connaissances indispensables en vue d'un si noble but. Rien d'étonnant à ce qu'on penche vers des données simplistes aux apparences de prodiges et de miracles, avant qu'on en soit arrivé à creuser les régions cachées des graves mystères de la vie et de la destinée.

A. LEMAITRE.

## QUESTIONS ET RÉPONSES

### RÉPONSES

2. **Sujets de composition « qui réussissent ».** — Depuis quelques mois, les six élèves les plus avancés de ma « classe spéciale » ont commencé la composition. Ce groupe comprend trois filles et trois garçons, âgés de 11 à 14 ans, ayant la mentalité et le développement intellectuel d'enfants de 9 à 10 ans.

Tous les sujets traités ont réussi jusqu'à présent. Ils étaient soigneusement choisis parmi les choses bien connues de l'enfant ou les petits événements de la classe.

1. Compositions faisant suite à des leçons de choses ou des causeries : « Le raisin. » — « L'automne. » (Plusieurs causeries très animées ayant précédé ce travail, 5 élèves sur 6 ont compris l'utilité d'un plan et ont collaboré à son élaboration, sans se tromper dans la marche à suivre.)

Récit d'un événement patriotique (« l'Escalade »).

2. Choses vues : « Visite à la ménagerie du Cirque Charles. » « Notre appartement. » (Sujet très apprécié.)

3. Ce qui comble mes élèves de joie, c'est de rédiger de « vraies » lettres, qu'ils envoient à leurs camarades malades ou ayant quitté récemment notre classe, pour les tenir au courant de ce qui s'y passe, — travaux commencés, sujets des leçons de choses, promenades, embellissements de la classe, rien n'est omis. Les lettres aux anciens camarades se terminent invariablement par un docte : « Nous espérons que tu fais beaucoup de progrès. »

4. Enfin un exercice très recommandé pour développer l'observation de l'enfant, tout en lui enseignant intuitivement à suivre un plan, consiste à présenter cinq à six croquis formant une « histoire sans paroles ».

Rien n'égale alors le plaisir et l'entrain des élèves, qui tous ont fourni une interprétation exacte en phrases nettes et vivantes.

Par contre, la rédaction (résumer un morceau de lecture) a moins bien réussi. Les enfants mettaient tous leurs soins à retrouver les mots du texte. Ils ont même écrit textuellement un certain nombre de phrases, et n'ont pas fait ressortir le fait principal.

J. G.

Nous nous permettons de souligner les constatations faites ci-dessus par notre collègue sous chiffres 3 et 4, notamment la troisième. C'est en nous ingéniant à trouver des moyens de montrer à nos enfants la *fonction* d'une composition, en donnant de la *portée* à ce qu'on leur demande d'écrire, qu'on les intéressera vraiment à faire bien.

P. B.

## INFORMATIONS

Le gouvernement de la République tchécoslovaque a créé à Prague (Letenska 5) un Institut Jean-Amos Comenius. « Le but et le programme de l'institut est de suivre l'état de l'enseignement public et de la littérature pédagogique, d'en faire des aperçus scientifiques, de publier la statistique scolaire de la République tchécoslovaque, de préparer les réformes de l'instruction publique tchécoslovaque et de suivre les réformes de l'enseignement public des autres pays et nations. L'Institut s'efforcera de favoriser la connaissance de toutes les questions importantes de l'instruction publique et de l'éducation, d'entretenir des relations régulières avec des institutions du même genre à l'étranger, de prendre part à des expositions scolaires, d'envoyer les pédagogues à l'étranger pour y étudier l'instruction publique et en général d'entretenir les relations internationales servant à la science pédagogique et à l'instruction publique. »

Il est entré en relations avec l'Institut J. J. Rousseau qui lui souhaite une activité féconde digne de celle de son illustre patron Comenius.

M. Rossello, inspecteur, à Barcelone étudie l'organisation de l'*inspection de l'enseignement primaire*. Il a préparé un questionnaire adressé aux théoriciens de la pédagogie, aux autorités scolaires, aux inspecteurs et aux instituteurs eux-mêmes dans différents pays pour recueillir leurs avis motivés sur le problème qui l'occupe. Il sollicite le concours de nos lecteurs.

M. Rabinovitch, docteur en médecine, étudie la volonté et l'*éducation de la volonté*. Lui aussi fait une enquête ; elle porte sur les moyens auxquels les différents individus recourent pour stimuler leur énergie.

Les personnes disposées à répondre à l'une ou à l'autre enquête sont priées de s'adresser par carte postale à l'*Institut J. J. Rousseau*, Taconnerie 5, Genève, qui transmettra les questionnaires.

Le problème de l'*orientation professionnelle* commence à préoccuper non seulement les éducateurs, mais aussi le grand public. C'est ainsi que le Cercle démocratique de Lausanne y a consacré dernièrement une soirée de discussion à la suite d'un captivant exposé de M. Charles Perret, ancien gérant de l'*Éducateur*.

LES LIVRES

Charles BAUDOUIN : *Tolstoï éducateur*. Avec des textes et des documents inédits communiqués par Paul Biroukof. — Collection d'actualités pédagogiques publiée sous les auspices de l'Institut J. J. Rousseau. — Delachaux et Niestlé, Neuchâtel et Paris. 195 pages. 5 fr.

La « Collection d'actualités pédagogiques », qui compte déjà tant d'œuvres de valeur, vient de s'enrichir de deux livres de tout premier ordre : l'*Autonomie des écoliers*, de notre collaborateur M. Ad. Ferrière, et le *Tolstoï éducateur*, de M. Charles Baudouin. Notre revue reviendra sur l'ouvrage de M. Ferrière, d'une actualité si brûlante. Quant au *Tolstoï* de M. Baudouin, nous aurions voulu pouvoir en parler longuement ; mais comme *l'Éducateur*<sup>1</sup> vient de consacrer une étude au génial pédagogue russe, nous devrons nous borner à quelques lignes. Nous ne tenterons pas de resumer en un paragraphe le beau livre de M. Baudouin — que nous qualifierions volontiers de chef-d'œuvre : chef-d'œuvre de pénétration psychologique, de science objective, de concision et de clarté. Il n'y a pas un mot de trop dans cette œuvre cohérente et d'une parfaite ordonnance, et l'on reste confondu de tout ce que l'auteur arrive à exprimer, sans effort apparent, en moins de deux cents pages.

Nous dirons donc à nos abonnés : Lisez ce livre. Nous n'ajouterons pas, usant en cela du cliché de rigueur en pareil cas : « Il se lit comme un roman » ; ce serait faire trop d'honneur à tant de romans médiocres, aussi mal écrits que mal observés et pensés. Le *Tolstoï* de M. Baudouin me paraît être l'un de ces ouvrages que nul éducateur ne peut lire sans un profit certain, — quels que soient d'ailleurs son âge, son sexe, son champ d'activité, ses méthodes et ses expériences. C'est un livre qui fait réfléchir et qui ouvre de vastes perspectives, sans dédaigner pour autant les détails même les plus infimes de la pratique quotidienne. Et nous croyons pouvoir affirmer sans paradoxe que la lecture et la méditation de ce livre passionnant feraient plus pour initier les futurs éducateurs à leur vocation, que l'étude de tous les manuels de pédagogie du monde.

ALB. C.

Dr Walter GUT. *Vom seelischen Gleichgewicht und seinen Störungen*. — Zurich 1921. Orell-Fussli.

Ces conférences, prononcées l'hiver dernier à l'Ecole sociale pour femmes à Zurich, sont à la portée de tous ceux qui s'intéressent un peu à ces questions. Les différents types de troubles psychiques sont présentés d'une façon très intéressante, simple, claire et facile à comprendre, toujours accompagnés d'exemples tirés de la vie de tous les jours. Ici et là même une citation bien choisie de Goethe, Schiller et Herder. Ce petit livre vaut la peine d'être lu et recommandé ; il pourrait certainement rendre grand service à beaucoup de gens qui n'ont pas le temps de se renseigner en cette matière dans les traités scientifiques souvent très compliqués.

N. B.

<sup>1</sup> Numéro du 19 février : Ad. Ferrière, *Leon Tolstoï et la liberté dans l'éducation*.

## LA LANGUE DE DEMAIN

Logiquement, je devrais commencer par justifier mon titre, et dire ce qui m'a donné l'idée de cette étude. Maître d'école, m'adressant à des maîtres d'école, je préfère fournir au préalable d'abondants exemples, puis en expliquer plus tard la raison d'être.

Je me propose de donner sous ce titre — à intervalles plus ou moins réguliers — une série, longue peut-être, d'articles plutôt courts, et d'allure *didactique* plus encore que linguistique. On les comparera sans doute aux *Brèves remarques sur la langue française d'aujourd'hui* que M. Ph. Godet envoie à la *Gazette de Lausanne* depuis deux ou trois ans ; ce serait une erreur : mon intention n'est point de stigmatiser la corruption de notre idiome — corruption réelle ou prétendue : je ne me prononce point. — Je voudrais signaler, successivement et « systématiquement », les divers éléments d'une transformation, disons si l'on veut d'une déformation, qu'il serait puéril de nier ; et, en homme qui rencontre les mêmes difficultés qu'eux, mais qui a fait de ces problèmes une étude approfondie, exposer à mes collègues ce que j'en pense, l'attitude que je prends à l'égard de ces « phénomènes linguistiques », les conseils que me suggère une expérience déjà longue, le parti qu'on peut tirer de ce copieux « matériel d'enseignement ».

En vaut-il la peine ? On me le dira. Si oui, la meilleure preuve qu'on m'en pourrait donner, consisterait à m'adresser des questions, des objections, et surtout à me signaler des *faits* intéressants, que je serai trop heureux de commenter ici, avant de les classer dans ma collection, déjà considérable autant que variée.

### I. A PROPOS D'UN NÉOLOGISME

Dans le dernier *Intermédiaire des Educateurs*, M. P. Bovet parle de « numéros bimestriels ». Le mot a beaucoup frappé ; l'on s'est posé à son sujet plusieurs questions, séries dans un ordre variable selon les tempéraments, et que je crois énoncer ici dans l'ordre logique :

1. Le mot figure-t-il dans les dictionnaires ? Littré seul donne, en le marquant de la croix dont il accompagne les néologismes : « *Bimestre*, adjectif : de deux mois. » C'est tout.

2. A-t-il été employé par quelques auteurs de marque autres que M. Bovet ? Lui-même ne le sait pas, m'a-t-il répondu. Peut-être avons-nous donc là un néologisme au sens absolu du terme.

3. Est-il formé correctement, conformément aux lois qui président — qui devraient préside toujours ! — à ce genre d'opération ? C'est incontestable, malgré l'absence d'un substantif *bimestre* ; cf. tri- et semestriel.

4. Le sens en est-il tellement évident, qu'aucun lecteur ne soit embarrassé pour le comprendre ? C'est non moins incontestable.

5. Est-il utile, est-il même nécessaire, peut-être ? Oui et non. Non, puisque nous avons *bimensuel* : « qui se fait, qui paraît tous les deux mois, par opposition à *semi-mensuel*, qui s'applique à ce qui se fait, à ce qui paraît deux fois

par mois » (Littré). Seulement, voilà : pour la très grande majorité des lecteurs, cette opposition n'est plus comprise ; semi-mensuel est totalement ignoré ; et une revue bimensuelle paraît « tous les quinze jours ». Tout comme *bi-hebdomadaire*, qui devrait précisément avoir ce sens-là, signifie maintenant, et signifiera désormais : « qui se fait deux fois par semaine ». Tout comme *bisannuel* lui-même a perdu son sens de « tous les deux ans », malgré l'expression bien connue : plante bisannuelle.

On peut protester ; on peut récriminer ; on peut expliquer ; et l'on *doit* expliquer aux élèves. Cela ne servira de rien : M. Godet lui-même y perdrat et son latin, et son irréprochable français. Le mal est fait et *c'est un fait*. Ce que sachant, M. Bovet fut bien inspiré en parant d'avance à toute équivoque possible.

Mais voici bien un autre couplet. Vous êtes-vous jamais avisé de chercher aux dictionnaires : *bimensuel* et *bihebdomadaire*, pour savoir si vous êtes en droit de les employer ? Moi, pas : tellement cela va de soi. Or c'est dans *son Supplément* de 1877 que les donne Littré, en les signalant comme néologismes, et en les accompagnant l'un et l'autre de l'avertissement déjà copié ci-dessus ; ni son *Dictionnaire*, en 1873, ni celui de Hatzfeld, Darmesteter et Thomas, qui lui est de beaucoup postérieur, ni l'*Académie*, en 1878, ne connaissent ces termes, dont l'orthodoxie nous paraît pourtant évidente !

Si je ne craignais un excès de familiarité, je dirais : l'eusses-tu cru ?

Que signifient toutes ces considérations ?

D'abord, qu'il importe grandement aux maîtres d'école de surveiller l'élocution de leurs élèves... et la leur ; quand il y a lieu, recourir au dictionnaire : si, dans toutes les classes de langue française, on s'appliquait suffisamment à combattre ce bon combat, des centaines de vocables, qui sont en train de changer malencontreusement de sens, seraient respectés et par la jeunesse et par les adultes ; ce qui éviterait des malentendus dans bien des cas : tel celui de *bimensuel*, *bihebdomadaire*. Et j'en donnerai d'autres !

Puis, qu'on ne saurait condamner, ni chez un écrivain, ni même dans la prose d'un élève, un terme manifestement nouveau, par le simple fait qu'il est nouveau ; il peut tirer sa raison d'être de considérations diverses ; pourvu qu'il soit bien formé, parfaitement clair, et surtout utile — car c'est là le critère par excellence, — il faut se réjouir de son apparition plutôt qu'en geindre. Tel, *bimestriel*.

Enfin que, s'il faut y regarder de près avant de crier au néologisme — ceci sera pour un autre article —, il est non moins intéressant d'étudier le cas inverse : tel *bimensuel* et *bihebdomadaire*, dont vous auriez parié qu'ils sont vieux, non point sans doute comme Adam, mais du moins comme la langue française.

Ed. VITTOZ.

#### MOT D'ENFANT

Une de mes collègues avait donné à traiter en classe le sujet suivant : *Le livre que je préfère*. Après avoir décrit son « Cours de langue » de Vignier, une fillette de 9 ans ajouta textuellement : « Enfin ce livre est très joli, je l'étudie bien parce qu'il a été fait probablement par un homme intelligent » (?)

A. R.

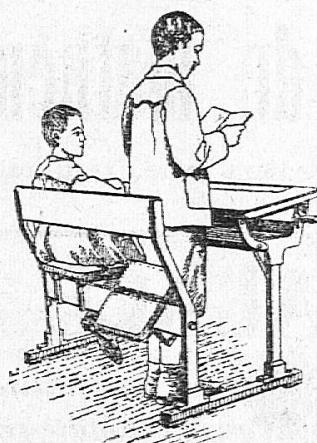
**Fabrique spéciale**  
de  
**MOBILIER et MATÉRIEL pour ÉCOLES**  
**Jules Rappa**  
**GENÈVE**

35

**TABLEAUX**

**NOIRS**

**PORTE-  
CARTES**



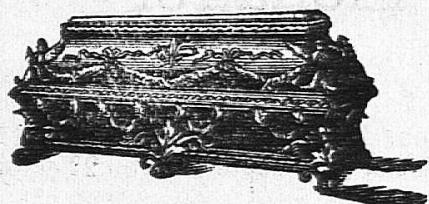
**Demandez  
notre  
prix-courant.**

Les modèles  
sont prêtés  
gratuitement  
pour être mis  
à l'essai dans  
les écoles.

**DÉPOT DES JEUX ÉDUCATIFS DE L'INSTITUT J. J. ROUSSEAU**

**Pompes funèbres générales**

Hessenmuller-Genton-Chevallaz



S. A.

**LAUSANNE** Palud, 7

Chaucrau, 3

Téléphones permanents

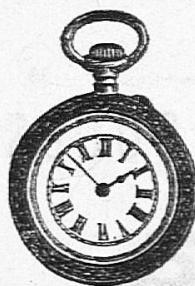
**FABRIQUE DE CERCUEILS ET COURONNES**

Concessionnaires de la Société vaudoise de Crémation et fournisseurs  
de la Société Pédagogique Vaudoise.

4

**ABONNÉS**

LISEZ les annonces de l'Éducateur ; FAVORISEZ, par vos achats  
les commerçants qui insèrent dans votre journal. RECOMMANDEZ-  
LES dans votre entourage. Vous travaillez ainsi dans l'intérêt de  
l'Éducateur.



**HORLOGERIE DE PRÉCISION**  
 Montres de Genève, Longines, La Vallée  
**BIJOUTERIE FINE**

Réparations soignées. Régulateurs, réveils  
 ALLIANCES EN TOUS GENRES, GRAVURE GRATUITE.

**ORFÈVRERIE**

**E. MEYLAN - REGAMEY**

11, Rue Neuve, 11

LAUSANNE

Téléphone 38.09

Agent dépositaire de VACHERON & CONSTANTIN de Genève.

10 0/0 d'escompte aux membres du Corps enseignant.

Institut, Suisse Romande, cherche pour Pâques

## Maître de mathématiques

Adresser offres avec curriculum vitae, certificats et références sous chiffres  
 A 689 X à Publicitas, S. A. Genève. 19

## PHOTO-PALACE 1, Rue Pichard LAUSANNE

*Photographies en tous genres. Spécialité de photo artistique.*  
*Travaux d'amateurs.*

5

Pour faire photographier vos classes, téléphonez N° 27.59.

## ECOLES NORMALES

### Enseignement ménager

I

Un cours normal d'enseignement ménager pour INSTITUTRICES BREVETÉES aura lieu à l'Ecole normale du 25 avril au 16 juillet et du 5 septembre au 22 octobre, soit 20 semaines. 35

Seront admises à le suivre : a) les institutrices en fonctions pourvues du brevet pour l'enseignement primaire dans le canton de Vaud. Elles seront remplacées d'office, à leurs frais, à la direction de leur classe. Des bourses d'études pourront être accordées à celles qui en feront la demande ; b) les personnes possédant déjà le brevet d'une école ménagère, qui voudraient obtenir le brevet vandois pour l'enseignement ménager.

La direction des Ecoles normales donnera les renseignements nécessaires et recevra les inscriptions jusqu'au 31 mars (indiquer l'année du brevet).

II

Un cours normal d'enseignement ménager pour JEUNES FILLES ayant reçu une instruction équivalente à celle qui est donnée au Gymnase des jeunes filles de la commune de Lausanne et désirant se vouer à l'enseignement ménager officiel ou privé, sera organisé, si le nombre des inscriptions est suffisant, dès le 25 avril prochain.

La préparation pédagogique et ménagère de ces jeunes filles, en vue du brevet vandois pour l'enseignement ménager exigera deux ans d'études.

Le directeur des Ecoles normales donnera, avant le 25 mars, les renseignements nécessaires.

# Ecole Normale

## EXAMENS D'ADMISSION

Ces examens porteront sur le programme primaire qui fait règle ; ils auront lieu dans la semaine du 4 au 9 avril.

Les *inscriptions* seront reçues par le Directeur jusqu'au 19 mars.

*Pièces à produire* : 1. Un acte de naissance. 2. Un certificat de vaccination. 3. Une attestation de bonne conduite signée par une personne autorisée. 4. Un engagement à desservir pendant trois ans au moins, une école publique dans le canton.

Dans sa demande d'admission, le candidat indiquera exactement la dernière école qu'il a suivie. Il dira aussi s'il désire être mis au bénéfice d'une bourse d'études. Les bourses de l'Etat peuvent suivant les conditions de fortune et le travail de l'élève, s'élever jusqu'à 800 fr. par an.

*Conditions d'admission.* A. Pour la section des travaux à l'aiguille, avoir 17 ans dans l'année. Pour les 3 autres sections, avoir 16 ans dans l'année. Les candidats des deux sexes qui se destinent à l'enseignement primaire peuvent, exceptionnellement, être admis à 15 ans, s'ils ont achevé leur scolarité. 27

B. Etre exempt d'infirmité.



## PUBLICITÉ DE L'ÉDUCATEUR ET BULLETIN CORPORATIF

Nous avons l'avantage d'informer notre clientèle et le public en général que dès le 1er janvier 1921, l'administration des annonces de *l'Éducateur* et *Bulletin Corporatif* a été confiée à notre maison.

Cet important organe professionnel de la Société Pédagogique de la Suisse romande compte comme abonnés tous les instituteurs et institutrices membres de la S. P. S. R. et offre ainsi une publicité de premier ordre. Nous la recommandons vivement à tous nos clients persuadés qu'ils en seront très satisfaits.

**PUBLICITAS S. A., LAUSANNE.**

### TARIF :

1 page, fr. 60.—	½ page, fr. 35.—
¼ page, fr. 20.—	¼ page, fr. 12.50

### RABAIS :

3 fois, 5 %	6 fois, 10 %	13 fois, 15 %
26 fois 20 % et 52 fois 30 %.		



---

## FÊTE CANTONALE DE CHANT

---

*Très recommandé par le* **PROCHAIN CONCOURS**

*c'est l'excellent ouvrage de CH. MAYOR :*

# A PRIMA VISTA

Solfège choral pour voix d'hommes avec exercices de lecture à vue.

Cet ouvrage, dont le besoin se fait vivement sentir, arrive à son heure et sera hautement apprécié par toutes les sociétés soucieuses de leur développement.

Le PRIMA VISTA comprend trente chœurs sans paroles dans les tonalités majeures jusqu'à trois dièzes et trois bémols, avec modulations aux tons voisins. Chacun de ces chœurs est précédé d'exercices de solfège, lesquels utilisent les principales difficultés de rythme et d'intonation contenues dans les chœurs correspondants, écrits dans un ordre de difficulté progressif.

Auxiliaire précieux du directeur, ce nouveau solfège réclamé depuis longtemps, constitue la meilleure préparation aux concours, pour les périlleuses épreuves de lecture à vue.

Le PRIMA VISTA est publié sous les auspices de la Société cantonale des chanteurs vaudois. C'est la meilleure recommandation qu'on puisse donner. En outre ce nouveau recueil de solfège, écrit sur un plan spécial, tout en étant plus complet, est d'un prix sensiblement inférieur à tous les ouvrages similaires. Soumis à des professeurs et directeurs qui font autorité en matière de chant choral, le PRIMA VISTA a obtenu une entière approbation.

**Prix net** (majoration comprise), **Fr. 2.—**

*Ce solfège est envoyé à l'examen sur demande.*

### SPÉCIALITÉ DE MUSIQUE CHORALE

**CHŒURS** *d'enfants, de femmes, d'hommes et mixtes* pour toutes les circonstances

CATALOGUE GRATIS ET FRANCO

Vient de paraître :

## Le Guide du Major de Table

*Bans et refrains avec musique*

Nouvelle édition, revue et augmentée par *C. Bretagne*. Prix : **Fr. 3.50** (major. comprise)

**FÖETISCH F<sup>BRÈRES</sup>  
S. A.**, **Lausanne**, *Librairie Musicale  
-- et Théâtrale --*

*Succursales à NEUCHATEL et VEVEY*



# L'ÉDUCATEUR

ORGANE

DE LA

## SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

### ET DE L'INSTITUT J. J. ROUSSEAU

PARAÎT TOUS LES 15 JOURS, LE SAMEDI

RÉDACTEURS :

PIERRE BOVET

Taconnerie, 5  
GENÈVE

ALBERT CHESSEX

Av. Bergières, 26  
LAUSANNE

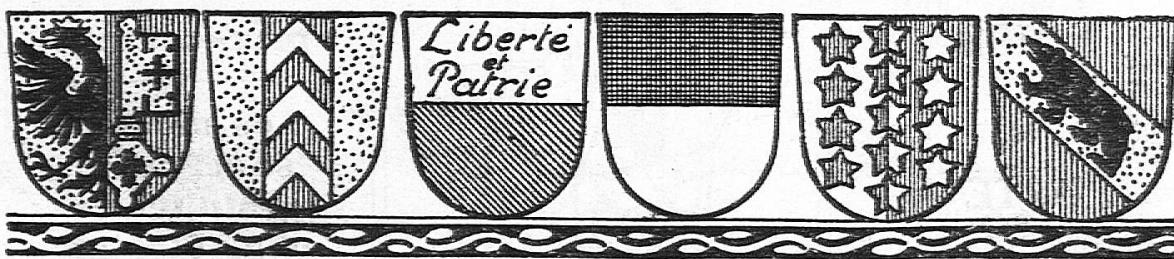
COMITÉ DE RÉDACTION :

J. TISSOT, Lausanne.  
W. ROSIER, Genève.

H.-L. GÉDET, Neuchâtel.  
H. GOBAT, Delémont.

LIBRAIRIE PAYOT & C<sup>ie</sup>

LAUSANNE | GENÈVE  
1, Rue de Bourg | Place du Molard, 2



ABONNEMENTS : Suisse et étranger, Fr. 8. Avec *Bulletin Corporatif*, Suisse, Fr. 10. Etranger Fr. 12  
Gérance de l'*Éducateur* : LIBRAIRIE PAYOT & Cie. Compte de chèques postaux II 125  
Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S. A., Lausanne et à ses succursales.

SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE. *a. Biffi.*

# ECOLES NORMALES

## Enseignement ménager

## I

Un cours normal d'enseignement ménager pour INSTITUTRICES BREVETÉES aura lieu à l'Ecole normale du 25 avril au 16 juillet et du 5 septembre au 22 octobre, soit 20 semaines. 35.

Seront admises à le suivre : a) les institutrices en fonctions pourvues du brevet pour l'enseignement primaire dans le canton de Vaud. Elles seront remplacées d'office, à leurs frais, à la direction de leur classe. Des bourses d'études pourront être accordées à celles qui en feront la demande ; b) les personnes possédant déjà le brevet d'une école ménagère, qui voudraient obtenir le brevet vaudois pour l'enseignement ménager.

La direction des Ecoles normales donnera les renseignements nécessaires et recevra les inscriptions jusqu'au 31 mars (indiquer l'année du brevet).

## II

Un cours normal d'enseignement ménager pour JEUNES FILLES ayant reçu une instruction équivalente à celle qui est donnée au Gymnase des jeunes filles de la commune de Lausanne et désirant se vouer à l'enseignement ménager officiel ou privé, sera organisé, si le nombre des inscriptions est suffisant, dès le 25 avril prochain.

La préparation pédagogique et ménagère de ces jeunes filles, en vue du brevet vaudois pour l'enseignement ménager exigera deux ans d'études.

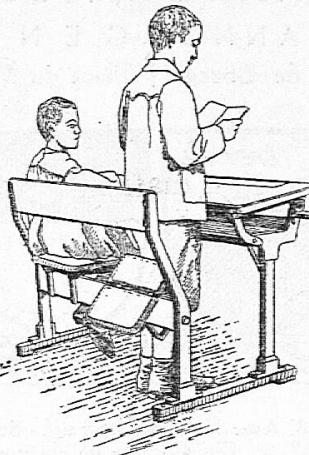
Le directeur des Ecoles normales donnera, avant le 25 mars, les renseignements nécessaires.

### Fabrique spéciale de MOBILIER et MATÉRIEL pour ÉCOLES Jules Rappa GENÈVE

TABLEAUX

NOIRS

PORTE-  
CARTES



Demandez  
notre  
prix-courant.

Les modèles  
sont prêtés  
gratuitement  
pour être mis  
à l'essai dans  
les écoles.

DÉPOT DES JEUX ÉDUCATIFS DE L'INSTITUT J. J. ROUSSEAU